



2026

# INVESTISSEMENT PPE

POURQUOI VOTRE PPE  
A TOUT À GAGNER  
AVEC UN RCP SOLAIRE ?



# VOTRE IMMEUBLE POSSÈDE AUJOURD'HUI UN ATOUT ENCORE INUTILISÉ : SA TOITURE.



Grâce aux **communautés électriques locales**, et plus particulièrement aux **Réseaux de Consommation Propre (RCP)**, il est désormais possible, grâce à un investisseur externe ou faisant partie de la copropriété, d'offrir une énergie plus propre et une économie substantielle sur votre facture d'électricité.

Les RCP permettent en effet de produire de l'électricité solaire sur place et de la vendre directement aux utilisateurs du même bâtiment, sans passer par un fournisseur traditionnel.

C'est une véritable révolution énergétique locale : l'investisseur finance l'installation photovoltaïque, la met en service, puis devient le gestionnaire d'une majorité de l'approvisionnement électrique interne.

Les copropriétaires, de leur côté, achètent cette énergie à un tarif plus avantageux par rapport aux prix du marché, tout en augmentant la valeur écologique et financière de leur bien.

## Pourquoi votre PPE a tout à gagner avec un RCP solaire ?

Grâce au modèle RCP, votre toiture devient une ressource directe pour les copropriétaires, permettant de réduire immédiatement les charges, d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et d'en augmenter la valeur - le tout sans aucun investissement financier de la PPE.

Le principe est simple :

01

Un partenaire investit entièrement dans l'installation photovoltaïque : la pose, le monitoring et la gestion des factures.

02

La PPE n'avance rien, ne prend aucun risque et n'a aucune gestion technique à assumer.

03

Chaque copropriétaire bénéficie d'une réduction de 20% sur sa facture d'électricité d'origine photovoltaïque, sans rien changer à ses habitudes.

04

Au bout de 25 ans, l'installation revient entièrement à la PPE, sans aucun coût.

# LES COMMUNAUTÉS ÉLECTRIQUES LOCALES

Petit rappel des opportunités données par la Confédération (Stratégie énergétique 2050) qui donne à tout le monde la possibilité de gérer le surplus de l'énergie générée non utilisée, de manière différente ou complémentaire, à travers 4 systèmes.



## RCP

Regroupement dans le cadre de la consommation propre



## RCPv

Regroupement virtuel dans le cadre de la consommation propre



## CA

Communauté d'auto-consommation



## CEL

Communauté électrique locale



# RCP

**Regroupement dans le cadre de la consommation propre**

Un RCP peut être constitué avec toutes les parties qui se trouvent dans un même immeuble (PPE).

**COMPTEURS**

Privés

**RESPONSABILITÉ**

Solidaire

**ÉMETTEUR DES FACTURES**

Représentant RCP

**PRIX DE L'ÉNERGIE INTERNE**

80% du prix du GRD

**COÛT ÉTABLISSEMENT**

0 CHF

(pris en charge par Talimai)



# RCPv

**Regroupement virtuel dans le cadre de la consommation propre**

Un RCP peut être constitué avec toutes les parties qui se trouvent dans un même immeuble (PPE).

**COMPTEURS**

GRD

**RESPONSABILITÉ**

Solidaire

**ÉMETTEUR DES FACTURES**

Représentant RCP

**PRIX DE L'ÉNERGIE INTERNE**

80% du prix du GRD

**COÛT ÉTABLISSEMENT**

0 CHF

(pris en charge par Talimai)



# CA

**Communauté d'auto-consommation**

La communauté d'auto-consommation est une approche collective de l'énergie qui permet au propriétaire d'une installation solaire de valoriser sa production photovoltaïque auprès des membres participant à la communauté.

**COMPTEURS**

GRD

**RESPONSABILITÉ**

Individuelle

**ÉMETTEUR DES FACTURES**

GRD

**PRIX DE L'ÉNERGIE INTERNE**

80% du prix du GRD

**COÛT ÉTABLISSEMENT**

Forfait 200 CHF

+ 3.50 CHF/mois pour les bénéficiaires (tarif OIKEN)



# CEL

**Communauté électrique locale**

L'échange de l'électricité produite localement peut se faire au sein d'une commune. L'étendue possible est déterminée par la topologie du réseau de distribution. Tous les participants doivent se trouver dans la zone de desserte du même gestionnaire de réseau de distribution et être raccordés au même niveau de réseau.

**COMPTEURS**

GRD

**RESPONSABILITÉ**

Individuelle

**ÉMETTEUR DES FACTURES**

Opérateur de la CEL

**PRIX DE L'ÉNERGIE INTERNE**

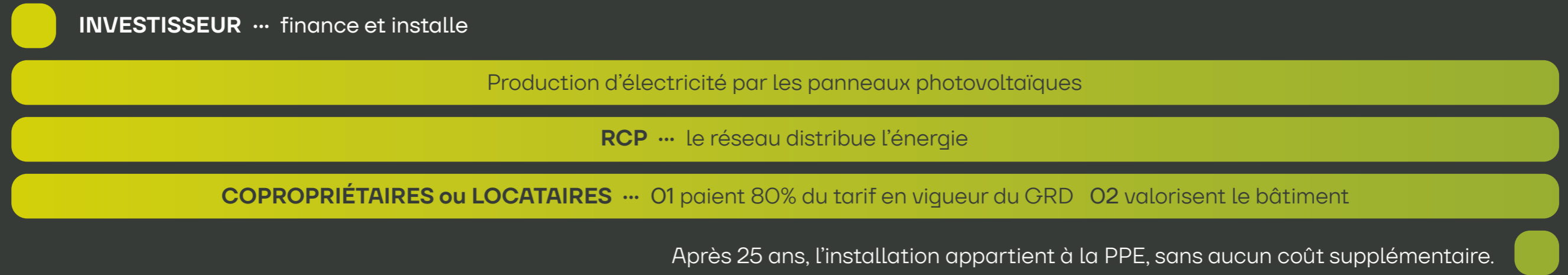
80% du prix du GRD

**COÛT ÉTABLISSEMENT**

0 CHF

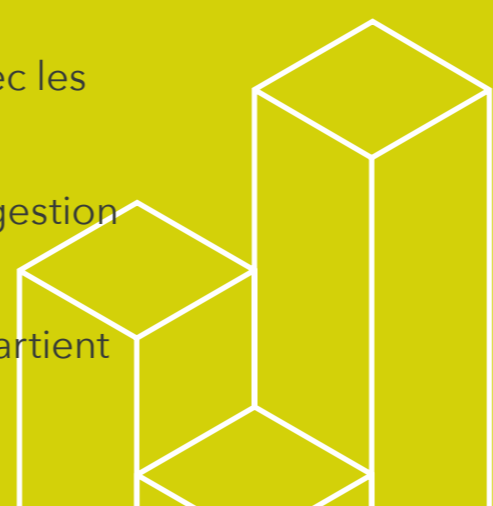
(pris en charge par Talimai)

2026 ..... 2051



## CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS.

- Des économies immédiates sur l'électricité, grâce à un prix du kWh local inférieur aux tarifs pratiqués par votre fournisseur d'électricité.
- Une valorisation du bâtiment, améliorant son CECB, son attractivité en cas de vente ou location et sa conformité future.
- Une démarche écologique concrète, visible, locale et alignée avec les exigences communales et cantonales.
- Une solution simple, gérée de A à Z, sans travaux internes, sans gestion supplémentaire pour l'administrateur.
- Une plus-value pour vos héritiers, puisque l'installation vous appartient au bout de 25 ans.



## STRUCTURE WIN-WIN

POUR L'INVESTISSEUR

POUR LES COPROPRIÉTAIRES

**INVESTISSEMENT SANS RISQUES**



**ÉCONOMIES IMMÉDIATES**

**REVENUS STABLES**



**VALORISATION DU BÂTIMENT**

**ACTIF DURABLE**



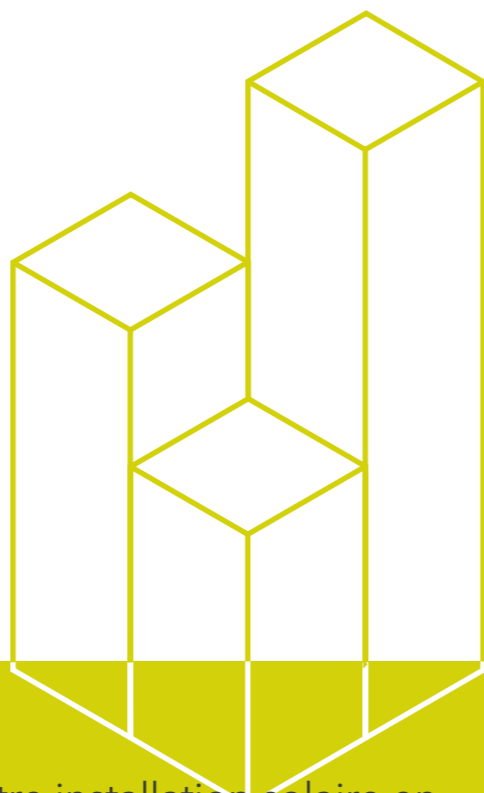
**DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE**

**MARCHÉ GARANTI**



**SOLUTION SIMPLIFIÉE**

# INVESTIR AVEC TALIMAI.



En nous confiant la réalisation et la gestion de votre installation solaire en RCP, vous choisissez un partenaire technique de proximité, dont l'approche repose sur la transparence, la fiabilité et la confiance.

Nous prenons intégralement en charge le projet – études, installation, monitoring – afin que votre PPE profite pleinement des économies, sans frais, sans risques et sans charge de gestion supplémentaire.

Notre engagement est d'offrir à votre immeuble une solution durable, esthétique et performante, nous veillons à son efficacité et nous occupons de ses éventuelles failles techniques.

**Garantie de 10 ans sur les pièces et main d'œuvre.**

Ensemble, nous transformons votre gestion de toiture en un avantage concret pour l'ensemble des copropriétaires, aujourd'hui et pour les décennies à venir.

## EXEMPLE DE RÉALISATION.

| SITUATION  | CONSTRUCTION | INSTALLATION | LOGEMENTS | CHAUFFAGE |
|--|--------------|--------------|-----------|-----------|
| Route du Simplon 58<br>1958 Ardon  | 2016         | 2026         | 6         | PAC       |
| <b>CONSOMMATION ANNUELLE COMMUNS</b><br>~ 18'000 kWh/an  |              |              |           |           |
| <b>CONSOMMATION PAR APPARTEMENT</b><br>~ 2'500 - 3'500 kWh/an  |              |              |           |           |
| <b>ESTIMATION CONSOMMATION TOTALE</b><br>Logements + communs = 18'000 + ~18'000 = ~36'000 kWh/an   |              |              |           |           |
| <b>ESTIMATION DE PRODUCTION MINIMUM (cfr étude n° 251176 - 15/10/25)</b><br>26'000 kwh, soit environ 70% des besoins.  |              |              |           |           |
| <b>TARIFS GÉNÉDIS 2026</b><br>Achat 0.2645 CHF<br>Vente 0.08 CHF   |              |              |           |           |
| <b>TARIF DE VENTE 2026 À LA PPE</b><br>80% de 0.2645 CHF = 0.21 CHF/kWh<br>Estimation d'autoconsommation 80% avec la batterie<br>Rendement minimum env. 15% (non inclus les frais de gestion de Talimai) |              |              |           |           |
| <b>FRAIS DE GESTION TALIMAI *</b><br>20% du tarif encaissé par la PPE, soit 0.21 x 20% = 0.042 CHF/kWh   |              |              |           |           |

\* Les frais de gestion ne sont pas obligatoires.  
Inclus dans les frais de gestion : suivi et SAV de l'installation photovoltaïque, facturation des acomptes aux bénéficiaires (propriétaires, locataires, communs), gestion des encaissements, compte-rendu annuel au(x) propriétaire(s) de l'exploitation de l'installation photovoltaïque.  
Rendement minimum avec gestion Talimai : env. 12%



Suivez notre actualité sur



**talimai.ch**

Membre de l'Association valaisanne des installateurs solaires



Talimai Énergies Renouvelables Sàrl  
Chemin de Champs Devant 12 · 1971 Grimisuat · 027 565 55 77 · info@talimai.ch

Ce document ne constitue pas un engagement contractuel. Les indications précitées sont données sans engagement et sous réserve de modifications.

© TALIMAI Énergies Renouvelables Sàrl - Tous droits de reproduction interdits